

Huissier de justice et dettes à rembourser

Par Visiteur
Bonjours je suis chez 1 huissier depuis pres de 2 ans cela fait 9 mois que je n ai pas reglé mes dettes et la il me demande 2 000 euros je vais lui donner 500 euros il voulait me siasir mes meubles a t il encore le droit puisque je lui ai versé de l argen merci
 Par Visiteur
Bonjour Monsiuer,

je suis chez 1 huissier depuis pres de 2 ans cela fait 9 mois que je n ai pas reglé mes dettes et la il me demande 2 000 euros je vais lui donner 500 euros il voulait me siasir mes meubles a t il encore le droit puisque je lui ai versé de l argent Étant donné que vous n'avez pas respecté l'accord que vous aviez conclu avec l'huissier, il est en droit de vous saisir les meubles quand bien même vous acceptez de lui verser de l'argent. Essayez de dialoguer avec lui pour trouver un autre accord.

Cordialement